

AGRAMA 2021 n'aura pas lieu et sera reporté à l'automne 2022

Berne, 8 mars 2021 - En raison de la situation toujours difficile autour de Covid-19 et de l'incertitude juridique existante concernant la réalisation de grands événements au cours de cette année, nous sommes malheureusement contraints d'annuler l'AGRAMA 2021. La prochaine AGRAMA aura lieu du 24 au 28 novembre 2022.

Il n'y a pas tout à fait un an, lors du premier semi-confinement, nous nous demandions si nous serions en mesure d'organiser l'AGRAMA en novembre 2020.

En effet, l'incertitude à cet égard était grande, et dès le printemps, de nombreux experts prévoient une éventuelle deuxième vague à l'automne 2020.

En décidant d'annuler l'AGRAMA 2020 et de la reporter à 2021, le comité de l'ASMA a su très rapidement anticiper les événements.

Nous avons alors bon espoir que la pandémie soit derrière nous au plus tard au printemps 2021. Une opinion communément partagée comme en témoigne le report au premier semestre 2021 de nombreuses autres foires nationales et internationales.

Aujourd'hui, presque un an plus tard, nous abordons cette question sous un autre angle : la question n'est plus de savoir si nous pourrions organiser une manifestation mais comment ?

Le port du masque sera-t-il toujours obligatoire ? La distanciation sociale sera-t-elle encore nécessaire ? L'exposition sera-t-elle caractérisée par des

stands plus petits et moins fréquentés, des zones de passage élargies et un nombre de visiteurs réglementé et restreint ? Faudra-t-il renoncer aux lieux de consommation familiaux et conviviaux sur les stands et dans les restaurants ?

Nous ne le savons pas.

En revanche, nous sommes tous conscients du fait que l'application de ces mesures rendrait notre exposition beaucoup plus coûteuse et moins attrayante.

La question de savoir si les grands rassemblements de personnes seront à nouveau autorisés en automne 2021, reste une incertitude juridique dont on ne connaît pas l'issue.

Ce qui est certain, cependant, c'est que l'organisation de l'AGRAMA est une tâche complexe et de longue haleine tant pour les organisateurs que pour les exposants, avec des coûts qui surviennent relativement tôt et qui ne peuvent être annulés.

Pour ces raisons, et afin de créer au plus vite une sécurité juridique pour toutes les parties concernées sans générer de coûts inutiles, le comité de l'ASMA a pris la décision d'annuler une nouvelle fois l'AGRAMA 2021 et de la reporter à l'automne 2022. Ainsi, l'édition 2022 de l'AGRAMA se déroulera du 24 au 28 novembre 2022 sur le site de la BERNEXPO.

L'AGRAMA aura ensuite lieu, comme par le passé, tous les deux ans, les années paires.

Le comité de l'ASMA reste convaincu que cette décision difficile représente la seule voie à suivre pour permettre à toutes les parties impliquées une sécurité de la planification et une maîtrise des coûts accrues.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre soutien, le comité de l'ASMA se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à l'AGRAMA 2022 organisée selon les conditions traditionnelles.

Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions. Vous trouverez également toutes les dernières informations sur notre site web

www.agrama.ch.